



LA BOURSE AUX JOUETS et de PUERICULTURE
DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026
Foyer Alain le Du St-Hervé en PLOUFRAGAN

NOM-PRÉNOM :

Adresse :

Mail :

Tél :

Réserve :

Emplacement(s) avec table de 2 mètres à 5 euros

Une restauration sera proposée, sur place le midi, uniquement sur réservation : formule sandwich (jambon beurre ou pâté) + boisson 33cl + pâtisserie + café, au prix de 6€. Vous pouvez réserver dès à présent et ajouter au règlement.

Plateau(x) repas le dimanche, à 6 euros (préciser : sandwich jambon beurre ou pâté)

Soit un total de : _____ euros à régler par chèque à l'ordre du comité d'animation du quartier de Saint-

Hervé en Ploufragan, et à expédier avec ce bulletin de réservation à l'adresse : comité

_____ d'animation du quartier de Saint-Hervé en Ploufragan

6 rue des Cotrelles 22440 Ploufragan

Contact : Ahlem LE GLOANNEC tél : 06 21 57 62 77 mail : torki.ahlem@yahoo.fr

Horaires d'ouverture :

8h30/17h30 pour les exposants et 9h30 /17h00 pour le public le dimanche.

Règlement De La Bourse aux Jouets et de Puériculture 2026

Le nombre d'exposants étant limité, l'association s'efforcera de faire représenter un maximum d'articles liés à la période de Noël.

Tout exposant est tenu de se conformer aux lois et décrets en vigueur concernant le commerce et la réglementation particulière pour les produits mis en vente, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de salubrité (alcool, denrées périssables, matériels électriques, jouets).

L'affichage des prix est obligatoire.

L'organisateur décline toute responsabilité concernant les risques divers et ceux liés aux intempéries.